## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la Pêche

# ARRÊTÉ du 15 SEP. 2008

portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

## Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2006 portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

## ARRÊTE

#### Article 1

Est nommé membre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

Au titre de représentant des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale

M. William Villeneuve, président de Jeunes agriculteurs (JA), en remplacement de M. Philippe Meurs, démissionnaire.

#### **ARTICLE 2**

Restent membres du CSO, en leur nouvelle qualité de vice-président de leurs structures respectives :

Au titre de représentant de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et de crédit agricole (CNMCCA)

M. Jean-Marie Sander, vice-président de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA),

Au titre de représentant de la commercialisation des produits agricoles

M. Alain Lepicard, vice-président de la Fédération nationale du négoce agricole (FNA).

#### **ARTICLE 3**

Restent membres du CSO:

Au titre de représentant de la transformation des produits agricoles

M. Philippe Mangin, président de Coop de France,

M. Jean-Michel Fritsch, Membre du Bureau de Coop de France.

#### **ARTICLE 4**

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Fait à Paris, le 15 SEP. 2008

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Michel BARNIER

2Anhl